

Tazria-Metsora

29 Avril 2017

3 Iyar 5777

980

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Les parachiot de Tazria et Métsora évoquent le sujet du lépreux. Nos Sages font remarquer que le mot métsora, désignant le lépreux, peut être décomposé en mots ra (« qui émet le mal »), soulignant la cause de sa punition – la médisance. En outre, cette punition causait des souffrances à la personne atteinte, puisque, comme le souligne la Guémara (Berakhot, 5b), l'apparition de lésions corporelles est assimilable à un sacrifice apporté sur l'autel, en cela que la douleur qu'elles provoquent purifie l'homme de tout mal qu'il porte en lui.

Tel est le rapport entre les sections de Tazria et Métsora, qui sont juxtaposées : de même que la circoncision pratiquée sur le nouveau-né garçon le lie à son Père céleste, de même, la douleur occasionnée par les affections lépreuses avait-elle un rôle purgatoire et rapprochait le pécheur de Dieu. Car les souffrances envoyées à l'homme ne visent que son intérêt, et il ne doit donc pas s'en affliger.

Le Machguia'h de Ponievitz soulignera la manière progressive dont la lèpre frappait le médisant. Au départ, des tâches se répandaient sur les murs de sa maison ; celle-ci apporte certes une protection à l'homme contre le chaud et le froid, mais elle reste extérieure à lui. S'il ne faisait pas le lien entre ces tâches et sa faute, ces dernières apparaissaient sur ses vêtements, qui, couvrant son corps, sont plus proches de lui. Enfin, si, après tous ces signaux d'alerte, il ne s'était toujours pas repenti, des lésions apparaissaient sur son propre corps. Nous en déduisons notre devoir de ne pas nous habituer aux punitions que Dieu nous envoie, mais au contraire de toujours rester éveillé et sensible aux signes du ciel, desquels nous devons tirer leçon. Dans le cas du médisant, il lui incombait de réaliser son erreur dès l'apparition des premières tâches sur ses murs, plutôt que d'attendre que ces signes se rapprochent de lui et le touchent personnellement. S'il se repentait, ces premiers signes étaient suffisants, puisque leur objectif avait été atteint.

La Guémara (Berakhot, 61b) décrit la mort en martyr de Rabbi Akiva : « A l'heure où Rabbi Akiva fut conduit à la mort, c'était le moment de réciter le Chéma. Alors qu'ils écorchaient son

corps avec des peignes de fer, il se soumettait au joug divin. Ses disciples lui dirent : « Maître, jusque là ? » Et lui de répondre : « Toute ma vie, je m'affligeais en prononçant le verset 'de toute ton âme' [qui signifie : même s'il te reprend ton âme], me demandant quand je pourrai l'accomplir pleinement. A présent que j'en ai enfin l'opportunité, comment n'en profiterais-je pas ? » Tandis qu'il s'attardait sur le mot é'had, son âme le quitta. Une voix céleste vint déclarer : « Heureux es-tu, Rabbi Akiva, que ton âme t'ait quitté à é'had ! » »

Nous pouvons nous interroger sur le sens de cette réplique de Rabbi Akiva. Il semble que ce grand maître ait voulu dire que, de son vivant, il avait toujours eu l'intention de se sacrifier pour Dieu lorsqu'il prononçait ce verset du Chéma, mais que, néanmoins, tant qu'il ne l'avait pas fait concrètement, il ne pouvait être certain qu'il en était réellement à la hauteur – peut-être sa « déclaration d'intention » était-elle purement verbale ?

Lorsque les Romains le torturèrent avec des peignes de fer incandescents et qu'il se soumit, avec une profonde joie, au joug divin, il se prouva à lui-même qu'il en était effectivement capable. Tel est bien le sens de sa réponse à ses élèves, qui ne comprenaient pas comment il pouvait se réjouir d'être en proie à de si atroces souffrances. Eh bien oui : c'était justement la joie qui animait Rabbi Akiva alors qu'il mourait en martyr, celle d'être enfin certain d'avoir atteint ce niveau sublime d'abnégation pour l'honneur de Dieu. Le fait que son âme l'ait quitté alors qu'il prononçait le mot é'had prouve qu'au moment où on le torturait, il était lié de toutes ses fibres au Saint béni soit-Il.

Il nous incombe de prendre exemple de Rabbi Akiva qui, malgré sa grandeur, ne présuma pas de lui-même et s'affligea toute sa vie de ne pouvoir être sûr d'avoir atteint ce niveau suprême d'abnégation. Combien plus devons-nous, à notre piètre niveau, nous en soucier ! Puisse le Très-Haut nous donner le mérite de nous attacher à Lui et de Le servir d'un cœur entier !

	All.	Fin	R. Tam
Paris	20h43	21h57	22h58
Lyon	20h26	21h35	22h30
Marseille	20h18	21h25	22h16

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

- Le 3 Iyar, 'Honi Haméaguel
- Le 3 Iyar, Rabbi Arié Leib Tsinz de Sloutsk
- Le 4 Iyar, Rabbi Yossef Téomim, auteur du Pri Mégadim
- Le 5 Iyar, Rabbi Ephraïm Navon
- Le 6 Iyar, Rabbi 'Haïm Sthon, auteur du Erets 'Haïm
- Le 7 Iyar, Rabbi Chelomo Lintchitz, auteur du Kli Yakar
- Le 8 Iyar, Rabbi Yéchayahou Pick, auteur du Méssorat haChass
- Le 9 Iyar, Rabbi Avigdor Kara, auteur du Hakané



LA VOIE TRACÉE

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



PAROLES DE NOS SAGES

Le dernier espoir

Une fois, je recevais des visiteurs chez la famille Zer à Bné Brak, quand une femme fit son entrée avec une jeune enfant clouée à un fauteuil roulant, et éclata aussitôt en sanglots amers.

« Je fonde mes derniers espoirs sur vous, me dit-elle. J'ai déjà tout essayé pour la guérir, sans succès. Vous êtes donc notre dernière chance.

– Pourquoi pensez-vous que je suis l'ultime recours ? lui demandai-je étonné. Il y a beaucoup d'autres grands Rabbanim et kabbalistes qui ont le mérite de venir en aide au peuple juif, pourquoi ne demanderiez-vous pas leurs bénédictions ? »

La maman me répondit qu'elle s'était déjà adressée à de grands Rabbanim ainsi qu'à des spécialistes de haut niveau – sans vouloir comparer les uns aux autres –, mais du fait que sa fille était née avec un défaut au cerveau, il n'y avait aucune possibilité de la guérir, et c'est pourquoi, de son point de vue, je restais sa dernière chance.

« Mais pourquoi dites-vous que je suis votre dernière chance ? insistai-je. Le Créateur existe et l'espoir n'est jamais perdu.

– C'est justement parce que je crois dans le Créateur et suis convaincue que Lui seul peut sauver ma fille que je me suis adressée à vous afin qu'elle reçoive ce cadeau du Ciel, par le mérite de vos ancêtres, rétorqua-t-elle. J'ai une grande foi dans le pouvoir de vos prières, qui peuvent ébranler le Ciel pour qu'elle guérisse. »

Sur ces mots, la mère éclata une fois de plus en sanglots, sanglots si violents et déchirants

qu'on pouvait certainement les entendre depuis la salle d'attente.

La douleur de cette femme me toucha, et c'est pourquoi je lui dis : « Avec l'aide de D.ieu, la situation va s'améliorer. Du fait de cette foi qui est la vôtre et de l'intensité de votre peine, Il entendra certainement votre cri de détresse et vous enverra la délivrance ! » Cependant, mon interlocutrice refusa de se contenter de ces mots ; elle voulait une bénédiction explicite, lui certifiant que sa fille guérirait et pourrait marcher.

Je tentai de lui expliquer qu'elle n'avait pas besoin d'une telle berakha, car sa émouna, combinée à sa souffrance, lui garantirait la réussite, et elle serait certainement exaucée. Pourtant, elle éclata une fois de plus en sanglots incontrôlables, si bien que je finis par la bénir explicitement, lui certifiant que, si D.ieu veut, sa fille guérirait entièrement.

Un an plus tard, de passage à Bné Brak, je revis cette femme accompagnée de sa jeune fille... marchant comme tout le monde !

Avec une émotion intense, la mère me raconta qu'un an auparavant, aussitôt rentrée chez elle, elle avait allumé une veilleuse à la mémoire du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto zatsal. Peu de temps après, sa fille s'était soudain levée de son fauteuil roulant et mise à marcher seule !

Ce récit est une preuve éclatante de la force d'une foi pure dans le pouvoir et la grandeur des Tsaddikim, qui peuvent annuler les décrets et adoucir les sentences les plus dures. C'est cette foi qui valut à cette petite fille de bénéficier d'un miracle et de pouvoir guérir et marcher.

L'essentiel - le bien d'autrui

« Celui à qui sera la maison ira (...) » (Vayikra 14:35)

Nos Maîtres affirment que les affections lépreuses venaient à cause de sept choses, l'une d'elles étant l'avarice (Rachi explique qu'il s'agit de celui qui se montre avare envers les autres et ne prête pas ses ustensiles à ses voisins). D'après Rabbi Yichmaël, les mots « celui à qui la maison sera » désignent celui qui se réserve à lui seul les objets de sa maison. Et Rachi d'expliquer qu'il s'agit des objets d'utilité courante qu'il ne prête pas à son prochain (Arakhin, 16a).

D'après Rabbénu Yona (Chaaré Téhouva 3:35), lorsque la Torah nous met en garde en ces termes : « Non ! Il faut lui donner, et lui donner sans que ton cœur le regrette » (Dévarim 15:10), elle nous avertit de la nécessité d'éloigner notre âme de l'avarice et d'être généreux, car « celui qui a bon cœur sera béni » (Michlé 22:9). Or, il ne suffit pas de donner pour que la vertu de la générosité s'implante en notre cœur, mais il faut également ne pas le regretter, comme le précise la fin du verset.

Des responsables d'une caisse de tsédaka se rendirent une fois chez Rav Ye'hezkel Landau zatsal (auteur du Noda Biyehouda) afin de solliciter son soutien pour la mitsva du rachat de prisonniers qui s'était présentée à eux. Ils lui dirent qu'ils avaient besoin de rassembler la somme de trois cents pièces.

Rav Ye'hezkel entra dans la pièce voisine pour en ressortir avec plein de pièces, dont le total s'élevait à deux cent quatre-vingt-dix pièces. Il les remit aux hommes et leur dit : « Voici ma contribution. Les autres compléteront ce qui manque. »

Ces derniers se réjouirent de ce don important, en remercièrent le Rav, auquel ils se risquèrent néanmoins à poser une petite question : s'il s'était montré tellement généreux, pourquoi n'avait-il pas donné dix pièces supplémentaires ?

Et le juste d'expliquer : « Avez-vous donc oublié cet enseignement de nos Maîtres : "Celui qui veut donner et que les autres ne donnent pas, il se montre mesquin envers les autres" (Avot 5:17) ? »

Rav Aharon Kotler zatsal se rendait de temps à autre à Cleveland afin de faire une collecte en faveur de sa Yéchiva – celle de Lakewood. Rav Eliahou Méir Bloch zatsal, Roch Yéchiva de Telz, à Cleveland, l'accompagnait alors pour l'assister dans cette tâche, bien qu'il dût déjà assumer le joug financier de sa propre Yéchiva.

C'est pourquoi on l'interrogea ainsi : « Comment pouvez-vous donc, alors que vous êtes responsable de la Yéchiva de Telz, aider à rassembler des fonds pour une autre Yéchiva ? Cela peut vous causer du tort ! »

Rav Eliahou répondit alors : « Notre mission, dans la vie, est de sanctifier le Nom divin. Qu'importe si je le fais par le biais de ma Yéchiva ou par le biais de celle de Rav Aharon... L'essentiel est de sanctifier le Nom divin. »

Nous retrouvons un comportement similaire chez notre maître, Rabbi David 'Hanania Pinto chelita, qui n'hésite pas à se déplacer et à entreprendre de grandes actions afin de ramasser des dons en faveur d'innombrables institutions de Torah de par le monde. Même lorsqu'il voyage dans le but de faire une collecte pour ses propres institutions, s'il apprend, sur place, les difficultés financières d'une autre institution ou d'un organisme de charité, il s'empresse de les soutenir et d'inciter les Juifs locaux à en faire de même.

DE LA HAFTARA



« Or, quatre lépreux se trouvaient (...) »

(Mélakhim II 7)

Lien avec la paracha : la haftara parle de quatre lépreux qui étaient assis aux portes de la ville, et la paracha mentionne le cas du lépreux qui devait rester en-dehors du camp.

CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

S'écarter de la poussière, pas uniquement avant Pessa'h !

Certaines paroles sont interdites en tant que « poussière de médisance ».

Par exemple, si l'on dit : « Qui aurait dit qu'Untel évoluerait ainsi ? », ou : « Il vaut mieux ne pas parler d'Untel ; je préfère ne pas vous révéler ce qu'il a fait ou prévu de faire », et autres propos similaires.

De même, louer quelqu'un devant ses ennemis est considéré comme de la poussière de médisance, car cela incite ces derniers à le blâmer.





A MÉDITER...

Se renforcer et mériter la bénédiction

Une incommensurable abondance spirituelle et matérielle attend celui qui a le mérite de compter parmi ceux connaissant l'importance suprême de répondre Amen aux bénédictions prononcées à la gloire du Créateur.

Le kabbaliste Rabbi Ména'hém Azaria de Fano, puisse son mérite nous protéger, y trouve une allusion (Méa Kchita, 86) à travers le verset de Chir Hachirim : « Entraîne-moi à ta suite, courons ! Le roi m'a conduit dans ses appartements » (1:4). Les initiales de la première partie de ce verset formant le mot Amen, il en déduit que celui qui veille à répondre Amen aux bénédictions aura le mérite que le Roi le conduise dans Ses appartements – de se rapprocher de D.ieu.

Notons qu'à partir des deuxièmes lettres de chaque mot de cette même expression, on obtient le terme cha'har (matin), où nous lisons en filigrane la coutume que nous avons de répondre Amen aux bénédictions du matin.

Une protection contre la sorcellerie

Dans son Na'hal Echkol, le 'Hida relève que les trois derniers mots du verset « Avec moi, viens ma fiancée, du Liban ; du Liban, viens avec moi ; regarde du haut de l'Amana, du sommet du Senir et du Hermon, des antres des lions, des monts que fréquentent les léopards » (Chir Hachirim 4:8) ont pour initiales les lettres du mot Amen, d'où nous déduisons que la Présence divine reviendra résider parmi nous par le mérite des Amen que nous répondrons dans les synagogues et lieux d'étude.

Dans son Midvar Kedamot (1:33), le 'Hida rapporte que quiconque prononce quatre-vingt-dix Amen par jour sera à l'abri de la sorcellerie, les initiales des mots éno nizok mikichouf (n'est pas atteint par la sorcellerie) formant le mot Amen.

Amen aux joies de tous !

Lorsque nous bénissons le nouveau mois, nous concluons notre requête « Qu'il soit de Ta volonté de renouveler pour nous (...) » par les mots vénomar Amen.

A première lecture, à travers ces mots, nous répondons Amen aux demandes que nous venons de formuler, exprimant notre souhait qu'elles s'accomplissent.

Mais l'Admour de Jaroslaw explique ces mots différemment : ils constituent une bénédiction en soi, en l'occurrence que lors de ce mois-ci il n'y ait que des sma'hot. Chacun répond Amen à cette bénédiction et à ces vœux de son prochain, et chacun dit Amen pour que l'autre ne connaisse que des joies (Taamé Haminhaguim, p. 194).

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Pourquoi la circoncision doit être faite le huitième jour

« **Au huitième jour, on circonci l'excroissance de l'enfant.** » (Vayikra 12:3)

Nos Maîtres demandent (Dévarim Rabba 6:1) : pourquoi circonci-t-on le bébé lorsqu'il a huit jours ? Et de répondre : car le Saint béni soit-Il a pitié de lui et nous ordonne donc d'attendre qu'il ait des forces. Nous en déduisons que ce n'est qu'à partir du huitième jour que le corps du nourrisson est suffisamment fort pour supporter la circoncision. Pourquoi est-ce précisément à ce moment-là, et non plus tôt ?

La raison profonde semble être celle donnée par le Zohar (Tazria, 44) : « On circonci le bébé précisément à huit jours, afin qu'un Chabbat soit passé et lui ait apporté l'âme vitale qui se manifeste sur terre grâce à la sainteté de ce jour. Lorsque vient cette âme, le nourrisson devient viable. » Dans le même esprit, le Or Ha'haïm explique (Béréchit 2:20) qu'« avant que le Chabbat ne fût créé, le monde était instable et tremblait ; puis, dès que vint le Chabbat, il se renforça et se stabilisa ».

Le Sforno propose une autre explication : « Car alors, le sang impur, duquel le fœtus était nourri dans le ventre de sa mère, est digéré, et le bébé devenu pur peut donc entrer dans l'alliance sainte. »

Mon ancêtre, Rabbi Yochiyahou Pinto zatsal, pose la question suivante : pourquoi circonci-t-on le bébé à peine quelques jours après sa naissance et n'attend-on pas qu'il grandisse pour le faire ? Et de répondre que l'homme n'est en mesure de se prémunir contre son mauvais penchant et les maux de ce monde que grâce à la Torah et les mitsvot. Car la Torah détient un puissant pouvoir le protégeant de toute calamité ; elle est tel un écran empêchant les punitions de s'abattre sur lui et le mettant à l'abri des assauts du mauvais penchant. Or, le nouveau-né, dénué de Torah, n'a encore rien qui puisse le protéger, aussi comment assurer qu'il soit à l'abri des forces malfaisantes ? C'est la raison pour laquelle l'Eternel nous a ordonné de le circonci si tôt, afin que le mérite de cette mitsva le protège en attendant qu'il grandisse et devienne capable d'étudier la Torah.



Un citron contre une orange

Rabbi Avraham Pam zatsal raconte l'histoire suivante qui lui est arrivée et suite à laquelle il a senti de manière palpable la manière dont D.ieu dirige le monde mesure pour mesure.

Au mois d'Eloul 5736, un jour où la chaleur était accablante, il se trouvait loin de son foyer. Soudain, il eut un malaise si aigu qu'il



DES HOMMES DE FOI

, Tranches de vie - extraits de l'ouvrage *Des hommes de foi* biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Dans le Beth Hamidrach de Rabbi 'Haïm Pinto, on ne pouvait s'entretenir avec le Tsaddik de sujets qui n'étaient pas directement liés à celui étudié. Toutes les requêtes, collectives ou privées, se voyaient invariablement repoussées jusqu'à la fin de la journée.

C'est pourquoi, les étudiants s'étonnèrent en voyant cette scène inhabituelle : le Tsaddik ferma soudain le livre dans lequel il était plongé et sortit de l'enceinte de la Yéchiva. Personne ne se risqua à poser de questions, tous se doutant qu'il devait avoir une bonne raison.

Quoi qu'il en soit, quelqu'un sortit à sa suite. C'était son chamach qui demanda à l'accompagner. Il le suivit jusqu'à ce que le Rav s'arrête au coin d'une rue, comme s'il attendait quelqu'un.

Après quelques instants, effectivement, un Juif fortuné arriva. Il était connu pour son avarice légendaire et, fidèle à sa réputation, ne distribuait jamais d'argent à la tsédaka.

Rabbi 'Haïm Pinto l'aborda et lui demanda d'ouvrir sa bourse et son cœur, et de faire un don. Le nanti feignit ne pas avoir entendu la sollicitation du Rav et poursuivit son chemin.

Rabbi 'Haïm Pinto ordonna à son chamach :

« Dépêche-toi de suivre cet homme. Ses moments sur terre sont comptés, il va bientôt mourir. Veille à ce qu'il ne parte pas avant que tu n'aies récité pour lui le Chéma. »

Le chamach se hâta, curieux de voir ce qui allait se pas-

crut que sa fin était proche. Il alerta sa femme, qui appela elle-même les voisins à l'aide.

Quelques minutes plus tard, la Rabbanite arrivait avec un citron en main. Elle demanda à son mari de croquer dans celui-ci, ce qu'il s'efforça de faire avec le peu de forces qui lui restaient. Malgré l'acidité de ce fruit, il le mangea intégralement.

Grâce à D.ieu, le citron agit tel un élixir de vie sur Rabbi Avraham, qui retrouva aussitôt ses esprits.

Le Rav Pam se souvint alors d'un incident similaire qui s'était déroulé une vingtaine d'années plus tôt. Il s'était rendu à l'hôpital pour rendre visite à l'un de ses proches, malade. Il lui avait apporté des oranges, mais

celui-ci les avait refusées.

Lorsque sa situation s'était aggravée, le Rav était revenu le voir, lui proposant de nouveau des oranges. Cette fois-ci, le malade accepta et mangea une orange entière avec un plaisir particulier – de même qu'il avait lui-même fini ce citron avec entrain. C'était visible que chaque goutte de ce fruit juteux le faisait revivre. Ses yeux exprimaient une profonde reconnaissance.

Et le Rav Pam de conclure : « Le Saint béni soit-Il a voulu me rembourser mesure pour mesure : de même que j'ai réanimé cet homme il y a vingt ans en lui donnant une orange, Il m'a réanimé aujourd'hui avec un citron. »

ser. Il arriva exactement ce que le Tsaddik avait annoncé : lorsque le riche parvint à la porte de sa maison, il s'effondra et mourut sur le coup. Le chamach lut pour lui les versets du Chéma au moment où son âme quittait son corps.

Lorsqu'il revint à la Yéchiva, le Rav l'appela et lui expliqua :

« Il m'a été révélé par inspiration divine qu'une sentence de mort planait sur cet homme. Elle aurait pu être annulée s'il avait versé quelques pièces à la tsédaka, comme dit le verset : "La tsédaka sauve de la mort." C'était la raison de ma requête. Mais, malheureusement, il n'a pas su saisir cette perche que je lui tendais. Il s'est entêté dans son erreur et n'a pu être sauvé. J'ai compris que sa fin était proche et je t'ai demandé de le suivre pour que tu sois à ses côtés au moment où son âme le quitterait et puisses lui réciter le Chéma comme il se devait, afin qu'il ne meure pas sans cela. »

La nouvelle de la disparition tragique du riche se répandit comme une traînée de poudre dans toute la ville. Tout le monde reconnut la grandeur du Tsaddik, auquel étaient révélés des secrets par inspiration divine, et aussi, le pouvoir de la tsédaka.

On raconte que depuis ce jour, dans chaque foyer juif, on pouvait trouver une boîte de tsédaka au nom de Rabbi 'Haïm Pinto. A chaque occasion, et notamment avant de partir en voyage, les gens y introduisaient quelques pièces.